

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

**Deuxième Réunion annuelle de coordination Union
africaine-Communautés économiques régionales (CER)/
Mécanismes régionaux (MR) –Etats membres**

Discours de Son Excellence Moussa Faki MAHAMAT

Président de la

Commission de l'Union africaine

22 octobre 2020

Excellence Cyril Matamala Ramaphosa, Président de la République d’Afrique du Sud et Président en exercice de l’Union africaine, Excellences Messieurs les Chefs d’État et de gouvernement, membres du Bureau de la Conférence de l’Union africaine,

Excellences Messieurs les Chefs d’État et de gouvernement, Présidents en exercice des Communautés Économiques et des Mécanismes régionaux,

Mesdames Messieurs les Ministres,

Madame et Messieurs les Chefs exécutifs des Communautés économiques régionales et des Mécanismes régionaux,

Monsieur le Vice-président de la Commission de l’Union africaine,

Mesdames et Messieurs les Commissaires,

Mesdames et Messieurs,

Vous voudrez bien recevoir mes chaleureuses et respectueuses salutations à l’occasion de la tenue de la deuxième réunion de coordination entre l’Union africaine, les Communautés économiques régionales/mécanismes régionaux et les Etats membres.

Cette réunion se tient dans un contexte singulier, profondément marqué par la pandémie de la Covid-19 dont les effets négatifs ont bouleversé toutes nos certitudes, ébranlé nos assurances et lancé à notre continent un immense défi: celui de nous réinventer, et de nous inscrire dans une nouvelle dynamique de solidarité, de résilience et de développement.

Je voudrais, à ce titre, saluer le leadership à la fois pragmatique et prospectif de S.E. Cyril Ramaphosa, Président de la République d’Afrique du Sud. En sa qualité de Président en exercice de notre Union, il a multiplié des initiatives qui, avec l’appui du Bureau de la Conférence et celui des Chefs d’Etat et de gouvernement, présidents en exercice des Communautés économique régionales, ont tracé le

sillon de la coordination à l'intérieur duquel l'ensemble de nos Etats membres, la Commission de l'Union africaine, à travers le CDC Afrique, et les chefs exécutifs des CER/MR, ont construit une riposte appropriée à la pandémie.

Cette pandémie, malgré sa virulence et les malheurs qu'elle a entraînés, nous a enseignés plusieurs leçons. Je voudrais m'appesantir sur une seule ce matin : la force et l'efficacité de la coordination, grâce à laquelle notre lutte contre la covid-19 a porté des fruits, attestés entre autres, par la distinction honorifique internationale accordée au Dr John Nkengasong, directeur de CDC Afrique.

Bien avant la survenance de cette pandémie, vous aviez, Excellences, compris la nécessité de renforcer la coordination entre toutes les composantes de notre Union afin qu'elles fonctionnent de façon harmonieuse, nourries au creuset de notre commune volonté de bâtir l'Afrique que nous voulons.

Telle est la finalité de la réunion de coordination dont l'objectif ultime est d'inscrire, dans un cadre formalisé, les relations entre l'Union africaine, les CER/MR et les Etats membres pour que toutes ces entités coopèrent au développement du continent, chacune dans les sphères qui sont les siennes, sans interférence ni chevauchement sur les compétences des unes et des autres.

Ainsi, au cours de votre première réunion tenue à Niamey, au Niger, en juillet 2019, vous aviez défini le cadre général de la division du travail entre l'UA et les CER/MR. La Conférence de l'Union, lors de sa session de février 2020, a approuvé ce cadre et avait instruit la Commission de prendre les mesures pour procéder à une analyse plus fine de la division du travail.

Malgré les obstacles dus à la pandémie de la covid-19, ce travail a été fait par l'Unité de réforme en étroite collaboration avec les experts des CER/MR. Il a été soumis à l'examen du Comité des Représentants permanents qui a formulé d'importantes observations, prises en compte par le comité de coordination qui réunit le Président de la Commission de l'UA et les chefs exécutifs des CER/MR, réunion tenue dans le cadre des préparatifs de la présente session.

Le document sur la division du travail entre l'UA, les CER/MR et les Etats membres qui vous sera présenté est donc le résultat d'un travail collectif qui s'est voulu le plus détaillé possible, et qui a adopté une démarche progressive en se limitant seulement à trois domaines, à savoir la Paix et Sécurité, les Affaires politique et le Commerce. Sa validation va permettre d'étendre sa méthodologie à d'autres secteurs avec l'assurance de son efficacité.

Le rapport sur l'intégration régionale en Afrique a également fait l'objet d'un examen par le Comité des Représentants permanents. Ce rapport met en avant les avancées enregistrées dans le domaine de l'intégration. Il souligne davantage les défis qui restent à relever. Au nombre de ceux-ci figure en bonne place l'urgence pour les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait, de procéder à la ratification de tous les instruments juridiques dont l'entrée en vigueur vont faciliter le fonctionnement optimal de la Zone de libre-échange continentale africaine.

Le projet de Déclaration dont l'adoption va également sanctionner vos travaux a, comme les autres documents, recueilli l'assentiment du Comité des Représentants permanents sur la base du travail d'élaboration conjointement mené en amont par l'Unité de réforme, les experts des CER/MR et validé par le Comité de coordination.

Excellences Messieurs les Chefs d'Etat et de gouvernement,

Pour ancrer effectivement cette collaboration renouvelée entre l'Union africaine, les CER et les Mécanismes régionaux, il faut lui donner une base réglementaire ou juridique en procédant à la signature du Protocole révisé portant relations entre l'Union africaine et les CER/MR.

La cérémonie de signature qui aurait dû avoir lieu plusieurs mois auparavant, n'a pas pu se tenir en raison de la covid-19. Le Comité de coordination, au cours de sa réunion tenue en ligne le 8 octobre 2020, a envisagé de tenir cette cérémonie en marge de la 12^{ème} session extraordinaire prévue le 5 décembre 2020 en Afrique du Sud. Au cas où cette opportunité ne pourrait être exploitée pour une raison ou une autre, nous avons convenu de signer le Protocole au siège de l'Union.

Les chefs exécutifs des CER/MR s'y rendront au moment fixé, munis des pouvoirs de leurs mandants respectifs aux fins de signature.

En renouvelant à vos Excellences, ma gratitude pour le soutien que vous n'avez cessé d'apporter au bon fonctionnement de notre Union, je voudrais vous souhaiter de fructueuses délibérations.

Je vous remercie de votre aimable et bienveillante attention.

Merci